



BTSA ACSE : Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole



Public concerné :

- ✓ Apprentis de 15 à 30 ans.

Conditions d'entrée en formation :

Conditions d'accès et d'admission :

Le recrutement est réservé en priorité aux :

- ✓ Titulaires de certaines sections du baccalauréat professionnel, technologique ou général.
- ✓ Titulaires de tout autre BAC de l'Éducation Nationale après avis de l'équipe pédagogique.

Prérequis :

- ✓ Avoir candidaté sur Parcoursup ;

Objectifs de la formation :

Le technicien supérieur doit être en mesure de développer une méthodologie du diagnostic de l'exploitation. Le BTS ACSE permettra à l'apprenant de raisonner la stratégie d'une entreprise agricole en s'appuyant sur des outils d'analyse technico-économique, de comptabilité, de gestion et sur des techniques agricoles.

Déroulement de la formation :

- ✓ La formation est réalisée dans le cadre de l'apprentissage sur deux années, à raison de 20 semaines de formation au CFAA par an, soit 700 h.
- ✓ Le reste du temps est consacré à la formation en entreprise (dont 5 semaines de congés payés).
- ✓ Les jeunes fréquentent les cours par alternance, de septembre à juillet.

Modalité d'évaluation et mode de validation :

Le diplôme du Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) : Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (ACSE) est délivré à l'issue d'un contrôle continu réalisé durant les deux années de formation en centre et en entreprise et d'un examen final comprenant 3 épreuves écrites et orales :

- ✓ Expression française et culture socio-économique (écrit)
- ✓ Diagnostic et projet d'entreprise (Oral à partir d'un dossier)
- ✓ Analyse de situations professionnelles (Oral à partir d'un dossier).

50% de la note d'examen en contrôle continu et 50% en épreuves terminales.

Programme de formation : BTSA ACSE

C1	S'exprimer, communiquer et comprendre le monde	250h
C2	Communiquer dans une langue étrangère en mobilisant ses savoirs langagiers et culturels	100h
C3	Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser	80h
C4	Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données	130h
C5	Prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole	100h
C6	Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité	240h
C7	Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement	20h
C8	Conduire des systèmes biotechniques dans une perspective de durabilité	270h
C9	Construire un système biotechnique innovant dans une perspective de durabilité	40h
C10	Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur pour faire face à une situation professionnelle (MIL installation)	80h
Reprise du vécu en entreprise		40h
Mise en oeuvre de dossiers		20h
Accompagnement au projet personnel et professionnel		30h
TOTAL		1400h

Formation par apprentissage

agefiph
ouvrir l'emploi aux personnes handicapées



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

Référente handicap :

C. Loiseaux

celine.loiseaux@educagri.fr

Référente coopération

Internationale : A. Faivre

amandine.faire@educagri.fr

Référent pédagogique :

V. Bret Directrice du CFAA

veronique.bret@educagri.fr

CFA Agricole
de Haute-Saône

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00

cfa.haute-saone@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr



BTSA ACSE : Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole



Délai d'accès à la formation :

L'entrée en formation s'effectue dès la signature du contrat et l'élaboration de la convention pédagogique par le CFAA validée par l'employeur.

Poursuites d'études & Métiers préparés :

Poursuite d'études :

Le titulaire du BTS peut poursuivre son parcours en effectuant un certificat de spécialisation agricole, une licence professionnelle dans le secteur de l'agriculture, de l'agronomie et de l'agroalimentaire,

une école d'ingénieur spécialisée dans l'agriculture, un autre BTS en 1 an.

Métier préparé :

Le titulaire d'un BTS en Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole peut exercer son métier dans le conseil, le contrôle et le diagnostic technique, l'animation territoriale, la relation technico-commerciale ou la conduite d'un système de production.

	Nombre d'apprentis	Taux de réussite juin 2024	Taux d'abandon	Taux de satisfaction apprentis
BTS ACSE	41	62,5%	9%	84%

Rémunération et financement :

<https://www.education.gouv.fr/inserjeunes-un-service-d-aide-l-orientation-des-jeunes-en-voie-professionnelle-309485>

Formation par apprentissage

agefiph
ouvrir l'emploi aux personnes handicapées



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

Référente handicap :

C. Loiseaux

celine.loiseaux@educagri.fr

Référente coopération

Internationale : A.Faivre

amandine.faivre@educagri.fr

Référent pédagogique :

V. Bret Directrice du CFAA

veronique.bret@educagri.fr

CFA Agricole
de Haute-Saône

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00

cfa.haute-saone@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr

Rémunération* Salaire minimum mensuel brut en contrat d'apprentissage au 1 ^{er} janvier 2024						
Salaire d'un apprenti en 2024	Moins de 18 ans		de 18 à 20 ans		de 21 à 25 ans	
	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
1 ^{ère} année d'apprentissage	27% SMIC	477,07€	43% à 50% SMIC (1)	759,77€ à 883,46€	53% SMIC	936,47€
2 ^{ème} année d'apprentissage	39% SMIC	689,10€	51% à 57% SMIC (2)	901,13€ à 1007,14€	61% SMIC	1 077,82€
3 ^{ème} année d'apprentissage	55% SMIC	971,80€	67% SMIC	1 183,83€	78% SMIC	1 378,20€
Salaire d'un apprenti en 2024	26 ans et plus					
	Base de calcul			Montant brut		
	100% du SMIC			1 766,92 €		

(1) De 43% à 50%, suivant les branches. - (2) De 51% à 57%, suivant les branches.

Aides aux employeurs	
Aide à l'embauche CAP – BAC PRO – CS	Une aide de 6000 euros est octroyée la première année, à la signature du contrat d'apprentissage
Aide exceptionnelle BTS – LICENCE (jusqu'au 31/12/2024)	